



## Local a velo qui nous et interdit

Par **marie0275**, le **26/06/2011 à 11:39**

Bonjour, nous somme locataire a l opac est nous avons 2locaux a vélo et une salle pour les locataire hors ces locaux et cette salle sont fermé a clef et le gardien y entrepose ses affaires on a ecrit a l opac est rien que doit t on faire on a pas de cave ni de balcon pour entreposer les vélo merci  
marie

Par **amajuris**, le **26/06/2011 à 13:20**

bjr,  
est-il prévu dans votre bail de location la mise à disposition d'un local à vélo et d'une salle commune ?  
cdt

Par **marie0275**, le **27/06/2011 à 08:33**

bonjour oui c est inscrit dans le bail

Par **amajuris**, le **27/06/2011 à 09:43**

bjr,

faites une lettre recommandée de mise en demeure demandant l'accès à ces locaux conformément au bail.

cdt